

RPIC de Pournoy-la-Grasse
Ecole primaire *Au fil de l'eau*
3, rue de la Mairie
57420 POURNOY-LA-GRASSE

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 6 MARS 2020

Séance ouverte à 18h30, levée à 20h15

Présidente : Mme Gangloff

Enseignantes : Mmes Bourguignon, Laniepce, Rulquin, Daverdisse, Fenot, Escoffres, Lioret

Parents d'élèves : Mmes Aliu, Muller, Beaucourt, Hattabi, Godefert, M.Moschel

Elus : Mme Humbert, Mrs Monnier, Palmieri, Herment

Secrétaire de séance : Mme Escoffres

1) Evaluations des acquis

-évaluations mi-CP en français et en maths réalisées : très favorable, un élève en difficulté

-LSU 1^{er} semestre distribué en élémentaire et cahier de réussite en maternelle

→LSU dématérialisé à partir de la rentrée 2020

2) Rappel : communication entre école et parents d'élèves

En élémentaire, toute communication doit passer par le cahier de liaison.

Les enseignants de surveillance ne prendront plus de message oral : le temps d'accueil ne peut pas convenir pour transmettre oralement des informations.

Les parents souhaitant communiquer avec un enseignant doivent prendre un RV (par le biais du cahier de liaison) : le temps d'accueil ne peut pas être consacré à un RV (tout temps d'accueil est un moment de surveillance ou de travail)

Rappel : absence : prévenir par téléphone (message sur répondeur si on ne répond pas) puis billet d'absence au retour de l'enfant

3) Prise de médicaments à l'école

Sauf PAI (Projet d'Accueil Individualisé) (si allergies...) :

Les enfants ne doivent pas avoir de médicament sur eux à l'école (dangereux pour eux ou pour les autres enfants)

Lorsque traitement, demander au médecin de favoriser un traitement avec prise de médicaments le matin et le soir (avant et après l'école). Si plus que deux prises par jour et si accueil au périscolaire : l'ordonnance, une autorisation des parents et les médicaments doivent être déposés le matin par les parents.

A l'école : seulement en cas exceptionnel : dans ces cas-là, ordonnance obligatoire du médecin et autorisation écrite des parents. Et l'enseignant ne peut pas donner de médicament ; c'est l'enfant qui le prend.

4) Vie scolaire : sorties scolaires, spectacles et classe de découverte

Effectués :

Maternelle et CP : 16 décembre : spectacle musical « Mélyne, contes féériques » dans la salle communale : les enfants ont été préparés en classe (connaissance des chants). Vrais instruments de musique

Maternelle et CP : jeudi 13 février dans la salle communale : Carnaval : défilé + goûter + présentation des costumes. Merci aux parents pour les beignets

GS : vendredi 17 janvier : première rencontre avec les élèves de Pagny-lès-Goin : chants dansés, galettes et concours de couronnes

GS : mardi 11 février : sortie au cinéma de Pont-à-Mousson : « Loup tendre et loufoque » (courts métrages) avec classe de Louvigny

GS-CP : 25 novembre : sortie à Gorze : à la manière des moines (Saint Nicolas, enluminure, calligraphie, fabrication du pain, visite de l'église)

CE1 : 24 janvier : le musée de la Cour d'Or (le bestiaire – la mythologie)

CM1/CM2 : projet oiseaux avec le CPN Les Coquelicots : sortie au bord de la Seille avec observation des oiseaux et 3 interventions en classe (fabrication de nichoirs et mangeoires)

Le regroupement scolaire favorise les échanges entre les classes :

CM1/CM2 : récréation du patio : « les jeudis patio » : les élèves de CM1-CM2 proposent à 6 élèves de CP, CE1 et CE2-CM1 des jeux pendant la récréation du jeudi dans le patio : balle au camp, balle assise

CE1 : présentation des expériences (l'œuf et la bulle) aux autres classes de l'école

Prévisions :

PS-MS : début avril : cinéma (idem GS) : thème des Loups

MS-GS : 20 mars : Arsenal : spectacle musical : les animaux magiques avec l'Orchestre de Lorraine

GS : jeudi 2 avril : correspondants : rencontre orientation avec Pagny-lès-Goin

CE1 : 26 mars : centre préhistorique de Darney (à la manière des hommes préhistoriques : faire du feu, de l'art pariétal, bijou en pierre polie)

GS et CE2-CM1 : 28 avril : sortie au parc de Sainte Croix de Rhodes (visite libre et Safari Train pour les GS)

Projet golf :

Les séances ont commencé, selon un planning défini : 6 séances d'une heure pour les classes de CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2, les vendredis. Les dates ont été proposées par le golf.

Une 7^{ème} séance de 2h pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 : rencontre

Le SIS finance les trajets en bus à hauteur de 1400€.

Intervention de l'infirmière scolaire :

CE2/CM1 : apprendre à porter secours : 14 et 23 janvier

CM1/CM2 : puberté : 19 mars

Classe de découverte : du 24 au 30 mai 2020 à Saint-Sauves en Auvergne pour les CE2-CM1-CM2 :

Le séjour coûte 467€ par enfant.

Financement : 45€ par le SIS + 25€ par l'APE CPOP + environ 22€ par la coopérative scolaire (cela dépendra de la vente des fougasses organisées par la classe de CM1-CM2). Il restera donc à la charge des parents environ 375€.

5) Sécurité et exercices (PPMS et Incendie)

- PPMS RM et AI faits pour la nouvelle école
- DUER réalisé et transmis au SIS
- Registre Incendie remis par le SIS à la directrice
- Un premier exercice Incendie a été réalisé dans la nouvelle école le lundi 9 décembre
- Un premier exercice PPMS RM (mise à l'abri sans confinement) a été réalisé le 3 février
- Un second exercice PPMS RM (mise à l'abri avec confinement) réalisé le 4 avril

→ Bilan : problème alarmes et micro (cellule de crise) inaudibles dans les salles de classe : il est prévu de doubler les décibels (ou changer la puissance du matériel ?)

Problème des portes verrouillées lors de l'évacuation Incendie : le loquet est difficile à ouvrir. Est-il possible de couper la fermeture des portes lorsque l'alarme se déclenche ?

6) Prévisions de rentrée 2020

Maternelle : prévision PS : 31 susceptibles d'arriver à l'école : les élèves de 3 ans peuvent désormais être accueillis au périscolaire – MS : 25 – GS : 28

Elémentaire : CP : 22 _ CE1 : 22 _ CE2 : 25 _ CM1 : 24 _ CM2 : 9

Les cours simples seront privilégiés ; et les choix de répartition seront expliqués lors du dernier conseil d'école.

Les modalités d'inscription (pour les enfants nés en 2017 et les nouveaux arrivants) seront définies avec le SIS qui fera les inscriptions dorénavant (inscriptions fin mars, début avril : les dates seront bientôt communiquées). La directrice proposera ensuite de rencontrer les nouveaux parents pour visiter l'école.

Déroptions scolaires : faut-il faire une dérogation scolaire pour l'entrée au CP pour les élèves déjà inscrits en GS dans notre école ?

7) Point sur la nouvelle école : aménagements ou travaux

-dans la cour de récréation : les tracés vont être réalisés avec l'arrivée des beaux jours (tracé pour la table de ping-pong à prévoir), ainsi qu'un sol souple en maternelle ; un banc côté élémentaire va être installé autour de l'arbre

-dans le patio : installation de 3 ou 5 bacs de jardinage (2m x 1,50m x 70cm de hauteur)

-un composteur va être installé

-comment récupérer l'eau pour le jardinage ? citerne, récupérateur d'eau, tonneau ?

-un tableau va être installé dans la salle de motricité, un autre dans le bureau des ATSEM

-pour les poubelles extérieures, les couvercles sont attendus (ils étaient prévus depuis le début)

-certains endroits du grillage entre la maternelle et l'élémentaire sont tranchants : il faut les protéger car à hauteur des enfants

-l'APE demandait l'installation d'une boîte aux lettres : ils pourront faire parvenir leur courrier par le biais de la boîte aux lettres de l'école

-réflexion sur l'installation du panneau d'affichage : quelle taille ? Où le mettre ? En faut-il un côté maternelle, et un côté élémentaire ?

-ouverture de l'entrée pendant les horaires scolaires : la directrice ne peut actionner de sa classe que l'ouverture du portail mais les personnes se retrouvent ensuite devant la porte d'entrée fermée : temporisation ou changement de place du visiophone ? Talkies walkies ?

-housses pour les extincteurs côté maternelle ?

8) Prochain conseil d'école

Lundi 15 juin à 18h30 à l'école de Pournoy-la-Grasse

9) Projets Association Parents d'Elèves CPOP

Mme Godefert a fait un point sur les actions faites et à venir pour l'école ; elle a précisé l'argent gagné grâce aux actions (vente de chocolats, de bulbes...) et le financement effectué pour l'école (participation classe de découverte, achats de tapis pour la salle de motricité, dons pour chaque classe).

Elle espère une plus grande implication des parents d'élèves dans les actions menées par l'APE. Merci à l'APE pour leur engagement et leur bénévolat de la part des enseignantes.

L'APE souhaitait aussi savoir s'il était possible de créer un site Internet « Ecole-APE ». Le Maire de Pournoy-la-Grasse leur a conseillé de passer par le site de la Mairie de Pournoy pour transmettre leurs informations, comme l'école le fait déjà.

La séance est levée à 20h15.